

## Message du Président du vendredi 30 octobre 2020

Chères et chers collègues,  
chères étudiantes, chers étudiants,

Dans l'attente de la circulaire du MESRI qui ne devrait plus tarder à être publiée, je tiens à souligner que les premiers arbitrages communiqués par la tutelle sont **aujourd'hui** rassurants quant à notre capacité à poursuivre notre mission de service public d'enseignement et de recherche. Ainsi, à la suite des messages qui vous ont été adressés **hier**, nous sommes en mesure d'apporter les informations complémentaires suivantes.

Comme nous l'avons déjà indiqué, **l'Université de Toulon reste ouverte.**

S'agissant de la **formation**, les cours magistraux et travaux dirigés se feront à distance. Les travaux pratiques et pratiques sportives pourront être assurés en présentiel. Dans le cas des travaux pratiques, la circulaire du MESRI confirmera sans doute qu'une jauge de 50% devra être respectée. Les évaluations pourront être organisées en présentiel.

Les **enseignants** seront autorisés à se rendre sur leur lieu de travail en bonne intelligence avec leur direction. Une attention particulière est à prévoir pour éviter le travail isolé.

S'agissant de la **recherche**, les activités associant chercheurs, enseignants-chercheurs, doctorants, post-doctorants ou personnels techniques devront se poursuivre autant que possible en télétravail. Le cas des stagiaires sera réglé par la circulaire du MESRI. Les activités ne pouvant se faire qu'en présentiel pourront être menées dans les laboratoires. Les effectifs présents simultanément respecteront la distanciation sociale, si besoin en assurant une présence par rotation. Comme pour la précédente période, les directeurs d'unité sont responsables de la gestion des présences. Une attention particulière est à prévoir pour éviter le travail isolé.

Les **soutenances de thèses et d'HDR** devront être prévues à huis clos, notamment en présence partielle du jury, dans l'attente de savoir si les textes permettront de soutenir en distanciel complet.

Toutes ces activités pédagogiques et scientifiques devront s'effectuer dans le **strict respect des règles de distanciation physique et des gestes barrière.**

La **restauration universitaire** ne sera ouverte que pour la vente à emporter.

Les **bibliothèques universitaires** ne rouvriront qu'en milieu de semaine prochaine, afin d'organiser un service sur rendez-vous pour les usagers, enseignants et chercheurs.

Les **instances, comités, commissions et réunions** seront organisés à distance.

Pour les **autorisations de déplacement**, les personnels sont invités à suivre les instructions récemment transmises par la DRH. Dans l'attente d'une attestation spécifique, les usagers utiliseront pour leurs déplacements le document officiel national. Des précisions leur seront fournies en début de semaine.

Ces informations seront complétées en tant que de besoin pour garantir la meilleure organisation de notre activité et je vous remercie de bien vouloir vous tenir régulièrement informés de l'évolution de la situation.

Dans ces circonstances difficiles, nous devons avoir conscience des enjeux sanitaires qui nécessitent à nouveau des efforts de chacune et chacun d'entre nous. Une fois encore, je ne peux que vous inviter à prendre soin de vous et de vos proches. Sachant pouvoir compter sur votre engagement au service de notre établissement, je vous assure de notre dévouement le plus entier.

Xavier Leroux

Président de l'Université de Toulon  
Professeur de langue et littérature médiévales